



106493 - Le statut de l'observance ou de l'inobservance du jeûne par celui dont le témoignage sur la vision du croissant n'est pas accepté ou n'est pas parvenu aux responsables

question

Si quelqu'un aperçoit la lune sans avoir la possibilité d'en informer les responsables ou voit son témoignage récusé, doit-il jeûner tout seul ou rompre son jeûne tout seul?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

«Certains ulémas soutiennent qu'il doit jeûner tout seul. Ce qui est juste, c'est qu'il ne lui est pas permis de jeûner tout seul ou de rompre son jeûne tout seul. Il doit agir avec les autres dans un cas comme dans l'autre en application de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) : **Le jeûne commence le jour où vous décidez de vous y mettre et prend fin quand vous le terminez. La fête du sacrifice se passe le jour que vous désignez à cet effet.** . S'il se trouve dans un désert loin des autres, il peut compter sur sa propre vision pour jeûner ou rompre son jeûne.»

Son éminence cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Alla lu accorder Sa miséricorde)